



Navailles-Angos, le 27 février 2026

Mesdames et Messieurs les Conseillers

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Vendredi 6 mars 2026
à 19h à la Mairie**

L'ordre du jour en sera le suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 6 février 2026
- 2) Convention de portage avec l'EPFL Béarn Pyrénées en vue de l'acquisition de l'ensemble immobilier bâti à usage d'habitation et dépendances sis à Navailles-Angos, 35 chemin Barrailh, cadastré section AT n°57, AT n°78 et AT n°79 pour une contenance de 1042 m² sous forme de viager occupé
- 3) Affectation provisoire des résultats 2025 du budget principal de la commune
- 4) Affectation provisoire des résultats 2025 du budget annexe cimetière
- 5) Affectation provisoire des résultats 2025 du budget annexe éco lotissement Péret
- 6) Affectation provisoire des résultats 2025 du budget annexe panneaux photovoltaïques
- 7) Budget primitif 2026 du budget principal de la commune
- 8) Budget primitif 2026 du budget annexe cimetière
- 9) Budget primitif 2026 du budget annexe éco lotissement Péret
- 10) Budget primitif 2026 du budget annexe panneaux photovoltaïques
- 11) Programme d'électrification de l'éco-lotissement Péret : approbation du projet et du financement de la part communale
- 12) Convention de rétrocession des réseaux d'eau de l'éco-lotissement au syndicat des eaux Luy Gabas Lees
- 13) Questions diverses

Comptant sur votre présence et vous en remerciant par avance,

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Jeannine LAVIE-HOURCADE